

Guillaume Erner

La société des victimes



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

ISBN 10 : 2-7071-4766-4
ISBN 13 : 978-2-7071-4766-0

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel *À La Découverte*. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site **www.editionsladecouverte.fr**.

© Éditions La Découverte, Paris, 2006.

« Nous, que la misère des hommes n'empêche pas de vivre, qu'elle ne nous empêche pas du moins de penser. Ne nous croyons pas tenus de déraisonner pour témoigner de nos bons sentiments. »

Raymond ARON, *Marxismes Imaginaires*.

« Je n'ai point dit ceci pour diminuer rien de la distance infinie qu'il y a entre les vices et les vertus : à Dieu ne plaise ! J'ai seulement voulu faire comprendre que tous les vices politiques ne sont pas des vices moraux et que tous les vices moraux ne sont pas des vices politiques. »

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*.

Introduction

La meilleure façon de comprendre une époque, c'est de s'intéresser à ses obsessions. La nôtre est obnubilée par les victimes. Jamais autant d'attention n'avait été accordée aux souffrances d'autrui.

Les victimes ont tout envahi : les imaginaires, les médias et la politique. Il y a les victimes « de droite », comme les enfants assassinés instrumentalisés pour rétablir la peine de mort, et les victimes « de gauche », comme les « jeunes de banlieue » censés dévoiler les impasses de notre système. Ou encore les victimes *people*, sortes de saints laïcs au parcours édifiant, mais aussi les victimes « faits de société » qui relancent le débat, à l'instar de Vincent Humbert pour l'euthanasie¹. Un seul lien unit cet assemblage hétéroclite : la souffrance.

La victime triomphe dans différents domaines et sous différentes identités. Cantonnée naguère dans la vie des saints et des martyrs, elle est désormais partout dans les arts et dans les médias. Au cinéma, elle a obtenu plusieurs palmes d'or au festival de Cannes, de *L'Enfant* des frères Dardenne à *Elephant* de Gus Van Sant. À la télévision, elle a fait les beaux jours de l'émission présentée par Jean-Luc Delarue, *Ça se*

1 Vincent HUMBERT, *Je vous demande le droit de mourir*, J'ai lu, Paris, 2004.

discute, à grand renfort de phobies et autres troubles obsessionnels compulsifs.

La douleur ne s'est jamais tenue aussi peu tranquille. Nos ancêtres la voulaient sage et muette ; la voici bavarde et imaginative. Cette évolution traduit un bouleversement de nos sensibilités, un véritable appétit de souffrances et de compassion. Pour la satisfaire, chaque jour de nouvelles catégories de malheureux apparaissent, tels le « bizuté » ou encore le « harcelé moral ».

Mais qu'est-ce qu'une victime ? La douleur seule ne suffit pas à transformer un individu en victime. Un sportif souffre le martyr pendant l'effort et pourtant il reste un athlète. En réalité, la victime est avant tout une catégorie sociale, la conséquence d'un système qui se construit autour d'elle et qui la promeut. Inutile de chercher une norme biologique ou psychologique qui permettrait d'en distinguer les caractéristiques : dans cet exercice, c'est le regard de l'autre qui joue un rôle déterminant.

Du coup, la notion de victime sert à désigner toute condition perçue comme insupportable par notre époque. Douleur physique, souffrance sociale ou psychologique, liée ou non à un traumatisme, une immense catégorie regroupe des individus dotés de destins profondément différents. Jusqu'à présent, toutes les tentatives d'ordonner le monde du malheur ont mené à des échecs. Ainsi, à l'usage, la notion d'exclu a vite révélé ses limites : qu'y a-t-il de commun entre un vieillard abandonné, un jeune Rmiste et un cadre soudainement privé de son emploi ? Les appeler des exclus ne renseigne guère sur leur sort partagé.

La création en France d'un secrétariat d'État au droit des victimes en mars 2004 est l'ultime indice de cette propension à rassembler à l'intérieur d'une même condition l'ensemble de ceux qui souffrent. L'institution n'a pas duré assez longtemps pour montrer de quoi elle était capable. Mais elle a eu le temps de créer une ligne d'appel, un « 08-victimes » destiné à « toutes les victimes », comme l'a souligné lors de son lancement la secrétaire d'État, Nicole Guedj. La campagne publicitaire destinée à faire connaître ce numéro mettait en scène une *rock star*, victime de son succès, une jeune femme, victime de la mode, et une personne « vraiment victime », sans que l'on sache bien de quoi. Mais si cette tentative n'a pas réussi à donner un sens plus précis à ce terme, elle a tout du moins rencontré un vif succès, attestant de la

popularité de cette notion. Tout nouveau, tout beau, le « 08-victimes » a attiré jusqu'à 7 000 appels par semaine. Au bout du fil, les vraies douleurs succédaient aux misères minuscules ; on écoutait aussi bien la victime d'un mauvais placement boursier qu'une jeune femme dont le conjoint voulait faire ça à plusieurs, ou bien encore des anonymes qui n'en pouvaient plus du bruit, des dysfonctionnements de la justice ou des autres².

Société des victimes, l'expression est délibérément ambiguë. Elle désigne aussi bien le petit groupe d'individus rassemblés par leur souffrance que la société qui accueille en son sein une telle catégorie sociale. Il n'est pas inutile de s'interroger sur les causes, historiques et sociales, qui ont conduit notre société à connaître cette transformation. Comment les victimes en sont-elles venues à constituer une catégorie sociale incontournable ? Pour nous, modernes, toute souffrance, physique ou psychologique, est devenue intolérable. La compassion, sentiment valorisé depuis le XVIII^e siècle, notamment par Rousseau, est aujourd'hui plébiscitée. Depuis les années 1970, c'est elle qui a donné naissance à la société des victimes.

Le spectacle de la souffrance n'a pas toujours inspiré le même sentiment aux hommes. Aux époques où la religion organisait la société, Dieu accordait sa miséricorde aux malheureux. Les hommes, au mieux, pouvaient éprouver de la pitié, ce qui les conduisait à offrir la charité à ceux que la Providence frappait cruellement. Mais, dans une société laïque et démocratique comme la nôtre, où chaque homme voit en l'autre homme un semblable, la pitié n'a plus sa place. Entre égaux, une telle condescendance ajouterait à la douleur de l'injustice la souffrance de l'humiliation. La pitié a donc cédé la place à la compassion, une émotion provoquée par la douleur du semblable.

Chaque société valorise un sentiment particulier : les anciens louaient la vertu, les aristocrates faisaient primer l'honneur ; les démocrates quant à eux portent aux nues la compassion. Dans une démocratie, l'in-humain n'est plus le barbare ou l'esclave ; c'est le monstre, et celui-ci se caractérise d'abord par son incapacité à compatir. On accepte de lui prêter mille qualités — l'intelligence, la ruse ou la culture —, mais pas le don de ressentir la douleur d'autrui. *A contrario*, le héros est compatissant : en témoignent les représentations

2 Sophie DES DESERTS, « Une ligne pour la France à bout », *Le Nouvel Observateur*, 12 mai 2005.

culturelles de la compassion. Dans *La Guerre des étoiles*, l'un des Jedis, Maître Yoda — personnage incarnant la force et la sagesse — explique à ses disciples qu'il puise d'abord ses pouvoirs de la compassion. Les Jedis, explique-t-il, savent compatir ; c'est ce qui leur permet d'avoir la « Force » avec eux, sans pour autant verser dans son « côté obscur ». Dans un autre registre, une part du prestige du dalaï-lama dans nos contrées découle du fait que le bouddhisme est d'abord perçu comme la religion de la compassion. Si, hier, une star pouvait participer, de temps à autre, à un bal de charité, aujourd'hui, tout *people* a sa cause. Chaque interview de vedette comprend nécessairement, coincé entre les peines de cœur et les projets professionnels, le signe d'un engagement profond contre la faim dans le monde, les mines antipersonnel ou les maladies orphelines. L'aptitude à compatir, ou à faire croire à sa compassion, est devenue une qualité à cultiver.

La compassion est un sentiment démocratique. Comme l'avait remarqué Tocqueville, les modernes « se dévouent rarement les uns pour les autres ; mais ils montrent une compassion générale pour tous les membres de l'espèce humaine. [...] À mesure [...] que les peuples deviennent plus semblables les uns aux autres, ils se montrent réciproquement plus compatissants pour leur misère, et le droit des gens s'adoucit³ ». Ce sentiment prolonge naturellement l'égalité des individus. Puisque les hommes jouissent formellement des mêmes droits, ils doivent aussi bénéficier de la même sollicitude : la compassion est donc à la fois cause et conséquence de la démocratie.

De manière sincère ou calculée, notre époque se montre bruyamment compatissante. Comme Valéry Giscard d'Estaing l'avait pressenti lors du débat de l'entre-deux tours de la présidentielle de 1974, le politique doit montrer qu'il jouit du monopole du cœur. Les campagnes se gagnent désormais à grands coups de « fracture sociale » en France, ou de *compassionate conservatism* aux États-Unis.

C'est pourquoi, après avoir apprécié les bienfaits de la compassion, il est probablement temps d'en dénoncer les excès. Bien sûr, une société refusant la compassion ressemblerait à celles qu'ont décrites, en leur temps, Soljenitsyne ou Primo Levi. L'enfer ignore la compassion ; lui concéder le premier rôle permettra-t-il pour autant de

3 Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, tome II, Garnier-Flammarion, Paris, 1981, p. 208-210.

construire un paradis ? Il est permis d'en douter. Si certaines qualités sont indispensables pour nous permettre de mener une vie douce, elles peuvent aussi être nocives si elles deviennent les caractéristiques principales d'un État : c'est notamment le cas de la compassion. Une société reposant sur ce principe pourrait devenir une sorte de nouveau despotisme, dont Tocqueville redoutait l'avènement. Parmi les fléaux qu'il craignait pour les temps futurs, il imaginait un pouvoir immense, à la fois prévoyant, doux et omniprésent, réduisant « chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industriels dont le gouvernement est le berger » ; ce pouvoir serait tellement bienveillant vis-à-vis de ses sujets qu'il chercherait par tous les moyens à leur « ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre⁴ ». Le spectacle de notre « société des victimes » donne à ces paroles un écho prophétique.

La prolifération de victimes marque une profonde transformation de notre société. Réalisant une prophétie biblique, les derniers sont devenus les premiers. La victime justifie tout : c'est en son nom que l'on mène la guerre contre l'Irak ou bien celle contre les pédophiles. Naguère oubliée de l'histoire, la victime aujourd'hui est devenue une catégorie sociale vénérée par les uns, instrumentalisée par les autres. Le qualificatif de victime confère une dignité nouvelle à celui qui le porte.

Les droits de ceux qui souffrent peuvent finir par mettre en danger les droits de l'homme. Engendrée par l'humanisme, la société des victimes conduit au *victimisme*. Dans l'humanisme, c'est l'homme qui est la mesure de toute chose ; dans le *victimisme*, c'est la victime.

Longtemps muettes, les victimes réclament désormais une reconnaissance, des traitements particuliers, ou bien encore des réparations. Leur condition, naguère misérable, est devenue, sinon enviable, du moins enviée ; d'où cette concurrence entre les victimes à laquelle on assiste, qui oppose associations, entrepreneurs de mémoire et groupes de pression.

Les victimes sont, comme on dit, innocentes. Elles ne peuvent être tenues responsables d'une évolution qui les dépasse et qu'elles subissent pour partie. Précisons, même si cela va de soi, qu'il ne s'agit pas de nier leurs souffrances, que celles-ci soient psychologiques ou physiques. Toutefois, il importe de comprendre comment cette société

4 *Ibid.*, p. 385-386.

La société des victimes

des victimes reconfigure notre conscience sociale, la pratique du droit et le fonctionnement de nos institutions. Ce qui est en jeu, ce n'est pas uniquement l'apparition d'une nouvelle catégorie sociale. Le consensus compassionnel en vient à constituer une menace pour les valeurs républicaines.

Voilà pourquoi il n'est pas inutile de se pencher sur l'origine, le fonctionnement et les limites de la *société des victimes*.